

22^e Réunion annuelle du FRATEL sur le thème « Quels modèles d'affaires et quelles stratégies des opérateurs télécom, dans le futur ? »

Du 26 au 27 novembre 2024

Libreville- Gabon

Allocution de Mr. Célestin KADJIDJA Président du Conseil de Régulation de l'ARCEP Gabon

Monsieur le Ministre de l'Economie Numérique et des Nouvelles Technologies de l'Information,

Monsieur le Représentant de l'Union Internationale des Télécommunications pour l'Afrique Centrale et Madagascar, représentant Madame Doreen Bogdan-Martin, Secrétaire Générale de l'Union internationale des Télécommunications,

Monsieur le Président Exécutif du FRATEL,

Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs Généraux des autorités de régulation membres du Réseau,

Distingués invités, en vos rangs, grades et qualités,

C'est pour moi un immense honneur et un réel plaisir en ma qualité de Président de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes **du Gabon**, d'accueillir à Libreville, **en terre gabonaise** dans le cadre de la 22^{ème} réunion annuelle du FRATEL, les délégations des autorités de régulation des télécommunications des pays frères , amis du Gabon avec qui nous avons en commun l'usage de la langue française.

Tout d'abord, permettez-moi de souhaiter à vous tous qui avez bien voulu répondre à notre invitation, la plus chaleureuse des bienvenues.

Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

Il est particulièrement important de relever que la tenue de cette réunion à Libreville, est sans nul doute, une marque de reconnaissance pour les efforts que la République gabonaise, **sous l'impulsion de Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence le Général de Brigade Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA et Gouvernement**, ne cessent de déployer dans le développement des télécommunications et des TIC au Gabon.

C'est le lieu pour moi de remercier Madame Doreen BOGDAN-MARTIN, Secrétaire Général de l'union Internationale des Télécommunications pour son inlassable appui pour le développement des TIC dans notre pays.

Aussi, je voudrais profiter de cette tribune pour féliciter et remercier le Comité de coordination du FRATEL qui par :

- Son Président, **Monsieur Louis-Marc SAKALA**, Directeur Général de l'Autorité de Régulation des Postes et des Communications Electroniques du Congo ;
- Ses vice-Présidents, **Madame Laure de LA RAUDIÈRE**, Présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse de la République française et Monsieur **Az-El-Arabe HASSIBI**, Directeur général de l'Autorité nationale de régulation des télécommunications du Royaume du Maroc

a bien voulu proposer au Gabon d'abriter cette 22^{ème} réunion annuelle.

Je voudrais également remercier l'ensemble des participants et particulièrement les délégations des autorités de régulations membres du réseau FRATEL qui ont accepté de faire le déplacement dans notre belle ville de Libreville.

Vous y êtes chez vous. Sentez-vous libres !

Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, le FRATEL est le réseau francophone de la régulation des télécommunications. Il réunit les régulateurs des télécommunications ayant la langue française en partage.

Ce réseau a pour mission de promouvoir l'échange d'informations, de contribuer, dans la mesure de ses possibilités, aux efforts de formation, à la coordination et la coopération technique entre ses membres, ainsi que de contribuer à l'étude de toute question relative à la régulation des télécommunications.

C'est donc dans ce cadre que, cette 22^{ème} réunion annuelle nous réunit sur le thème « **Quels modèles d'affaires et quelles stratégies des opérateurs télécom, dans le futur ?** »

C'est une occasion pour tous les participants d'échanger et d'apprendre sur ce qui semble se dessiner pour les opérateurs que nous régulons dont les modèles d'affaires sont appelés à évoluer au gré des développements technologiques et des grandes innovations.

Aussi le thème principal de cette réunion qui sera débattu nous permettra de mieux appréhender les nouveaux enjeux de la régulation dans un contexte de développement de l'économie numérique de plus en plus axée sur les plateformes numériques souvent extraterritoriales et offrant des services innovants basés sur des données nourrissant des Intelligences Artificielles sans régulation appropriée.

Les trois sous-thèmes formulées à travers les questions suivantes :

- **Avec l'intégration des nouvelles technologies, quelles évolutions attendues des modèles d'affaires des opérateurs ?**
- **Quels impacts de l'intelligence artificielle (IA) sur l'exploitation des réseaux, la fourniture de communications électroniques et les usages ?**
- **Quelles évolutions attendues des régulateurs et quelle collaboration avec d'autres régulateurs ou agences ?**

Appellent de notre part une profonde réflexion qui devrait aboutir à des contributions pertinentes des différents intervenants issues du secteur des communications électroniques, universitaires et de la coopération internationale.

En effet, en tant que régulateur, dans un secteur en perpétuelle évolution, il est nécessaire de s'informer des bonnes pratiques, de partager nos expériences et surtout de faire preuve d'agilité dans un cadre de collaboration avec d'autres entités qui concourent au développement de l'économie numérique qui comme vous le savez, se reprend dans tous les secteurs d'activités.

Dans le cas du Gabon, où, sous la Direction **de Monsieur le Ministre de l'Economie Numérique et des Nouvelles Technologies de l'Information, le Général de Brigade, Bonjean Frédéric MBANDZA-BAGNY**, nous sommes engagés dans **la digitalisation de l'administration à travers le projet Gabon Digital**, source de production de données à pertinence locale et soumis à la mise en place de réseau à forte exigence en matière de disponibilité dont va dépendre de plus en plus l'administration gabonaise et les autres secteurs d'activités.

De ce fait, l'Intelligence Artificielle autant que l'architecture physique redondante seront des réponses à l'impérieuse nécessité de disposer de réseau résilients, dimensionnés et optimisés dynamiquement à même de répondre aux sollicitations des utilisateurs et des applications à faible latence ou à haut débit simultanément et à toute heure.

Ainsi les thèmes qui seront abordés tout au long de notre rencontre sont au premier plan des préoccupations du Gouvernement gabonais, et donc de l'ARCEP qui souhaite mieux apprécier la contribution des opérateurs et les effets sur leurs business modèles des innovations technologiques telles que l'Intelligence Artificielle.

Le développement de l'économie des plateformes numériques ainsi que les données générées par celles-ci créent de nouvelles activités qui ne sont pas soumises au contrôle des Autorités de régulation, mais à celles d'autres autorités ou agences avec qui les frontières des champs de compétences ne sont pas toujours clairement délimités.

Il y'a lieu donc d'imaginer des formes de collaboration via des plateformes d'échanges pouvant contribuer communément pour le compte de l'Etat, à la réalisation de ses missions régaliennes telles que l'accès aux services publics digitalisés dans un cadre sécurisé pour les utilisateurs qui garantissent également un développement de l'économie numérique.

Distingués Invités, Mesdames et Messieurs,

En définitive, je reste convaincu que nos échanges seront enrichissants dans la mesure où ils permettront d'apprendre d'avantage, de partager nos interrogations, d'apprendre des opérateurs, des équipementiers et de nos pairs régulateurs qui ont été confrontés à ces problématiques.

Je ne saurais terminer mon propos, sans remercier une fois de plus l'ensemble des participants à cette réunion, et vous rassure de l'engagement de l'ARCEP Gabon à travailler de concert avec le FRATEL en apportant régulièrement notre modeste contribution aux réunions annuelles du réseau qui est une des rares organisations avec laquelle, les régulateurs francophones des pays de plusieurs continents peuvent partager régulièrement leurs expériences et leurs interrogations en matière de régulation des télécommunications.

Je souhaite un plein succès à nos travaux. Je vous remercie.

